

# Troisième cadre de coopération avec le Mali (2008-2012)

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Situation du développement dans l'optique du développement humain durable. . .	1-15	2
II. Résultats et enseignements de la coopération passée. . . . .	16-20	3
III. Objectifs, domaines d'activité et résultats escomptés . . . . .	21-33	4
IV. Modalités de gestion. . . . .	34-40	5
Annexe		
Résultats et cadre de ressources		8
Objectifs de mobilisation des ressources pour le Mali (2008-2012)		10

## Introduction

Ce document du Programme Pays 2008-2012, fruit d'un processus participatif impliquant les partenaires nationaux et internationaux, découle du [Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali \(PNUAD\) pour la période 2008-2012](#), lui-même ancré sur les priorités nationales telles que définies dans le [Plan Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté](#) (CSCR 2007-2011).

### I. Situation du développement

1. Grand pays enclavé situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali s'étend sur une superficie de 1.241.238 km<sup>2</sup>, couverts pour les 2/3 par des zones désertiques, et partage ses frontières avec 7 pays. La population malienne est estimée à 13,5 millions de personnes en 2005 avec un taux de croissance annuel très élevé de 3% par an. La majorité (70%) vit en milieu rural, mais la population urbaine croît plus vite que la population rurale.

2. Le Mali fait partie des pays à faibles revenus. Pour 2005, le Revenu National Brut par habitant est estimé à 380 US\$. 59,3% de la population vit dans la pauvreté, la pauvreté extrême touchant 21% d'entre eux. Malgré des efforts importants entrepris pour faciliter l'accès aux services sociaux de base, la réduction de la pauvreté a été faible au cours des 10 dernières années (0,3% par an en moyenne). Les indicateurs du Mali restent bas, en particulier dans le secteur de la santé avec un taux de mortalité infantile de 113 pour 1000 et un taux de mortalité maternelle de 577 pour 100,000 naissances vivantes.

3. La production des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture et de la pêche, qui occupent la majeure partie de la population, représente 35% du PIB. Le reste de la production provient des industries extractives, manufacturières et du BTP (25% du PIB), et des services (40% du PIB). Le pays est aussi caractérisé par une tradition d'émigration de sa population active qui procure, pour les familles restées au pays, une part consistante de leurs revenus, et qui contribue, par l'intermédiaire des mouvements associatifs, à des actions de développement. En 2005, grâce à une pluviométrie favorable, le pays a connu une croissance de 6,1%, beaucoup plus élevée que celle de 2004 (2,2%). Les exportations (1,1 milliards de US\$ en 2005) sont essentiellement constituées par l'or (60%) et le coton (27%). Elles représentent 21,5% du PIB. La balance commerciale est structurellement déficitaire. L'économie est fortement dépendante des conditions climatiques et des cours internationaux (coton, or et produits pétroliers). Les prix à la consommation connaissent aussi des fluctuations marquées en rapport avec celles des cours mondiaux des produits pétroliers et des aléas qui influent sur les productions vivrières.

4. En réalité, le Mali est bien l'un des pays pris dans le piège de la pauvreté, en raison de contraintes naturelles et structurelles fortes qui minent les efforts de développement du pays. Le pays connaît une pluviométrie irrégulière conduisant à des sécheresses récurrentes qui rendent l'économie volatile car vulnérable aux chocs intérieurs. L'enclavement total du pays qui rend celui-ci dépendant pour son commerce extérieur des débouchés maritimes situés dans les pays côtiers voisins à une moyenne de 1500 km, l'expose aux chocs extérieurs (crise ivoirienne) et altère la compétitivité de son économie.

5. Le Mali bénéficie d'un soutien important de la communauté internationale. Plus de 40 Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sont présents au Mali, avec une forte concentration dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement rural, et des décaissements en hausse avec une valeur annuelle d'environ 450 millions d'euros, dont près de 64% sous forme de dons. Avec plus de 80% des financements, l'approche projets prédomine encore avec environ 500 actions recensées en 2006 d'une valeur moyenne d'environ 4 millions d'euros. L'aide extérieure représente ainsi une part importante des ressources budgétaires. Sur les trois années 2003 à 2005, elle a été en moyenne de 38 % hors ressources PPTE et de 43 % en comptant les ressources PPTE. Le Mali a bénéficié à partir de 2006 de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale.

6. Afin de placer la gestion du développement dans une perspective de long terme, le Gouvernement du Mali a, dans [l'Etude Nationale Prospective Mali 2025](#) publiée en juin 1999, forgé une image commune du futur s'appuyant sur une vision et des orientations stratégiques: la consolidation de l'unité et de la cohésion nationale en se fondant sur la sagesse conférée à la société malienne par sa diversité culturelle; une organisation politique et institutionnelle garante du développement et de la paix sociale; une économie forte, diversifiée et ouverte; un cadre environnemental amélioré; et une meilleure qualité des ressources humaines dans une société juste et solidaire.

7. Le Gouvernement a préparé le CSCRP de manière participative, qui constitue le cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement du Mali pour la période 2007-2011. Il est fondé sur un scénario volontariste de croissance économique moyenne de 7% par an afin de ramener l'incidence globale de la pauvreté de 59,2% à 53% en 2011. Ce CSCRP propose trois orientations stratégiques: a) le développement des infrastructures et du secteur productif; b) la poursuite et la consolidation des réformes structurelles et; c) le renforcement du secteur social. L'exercice en cours adopté par le Gouvernement visant à baser la planification du développement à moyen terme [sur les OMD](#) va permettre d'augmenter les chances de réaliser un impact d'ici à 2015.

8. En 2006, les PTF se sont ensemble engagés à accompagner le Mali dans la mise en oeuvre du CSCRP 2007-2011, tout en oeuvrant à une plus grande harmonisation de leurs interventions, conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Une part croissante et significative de l'aide publique au développement pour le Mali devrait donc rapidement transiter par le budget de l'état et ses procédures nationales. Dans ce contexte, l'accroissement de l'efficacité et de la transparence budgétaires conditionne le succès de la stratégie de réduction de la pauvreté.

9. Depuis l'instauration du pluralisme politique en mars 1991, le Mali s'est doté d'institutions capables d'assumer la démocratie, la paix, la sécurité et la justice. Cependant, des efforts restent à entreprendre pour consolider l'Etat de droit, améliorer la gestion des affaires publiques, combattre la corruption, et favoriser la paix, la sécurité et la stabilité sociale. Le Mali organise cette année la 4ème génération d'élections multipartites. Les acquis à ce niveau sont nombreux, même si l'éducation citoyenne, la formation des acteurs, et l'évolution prochaine vers une structure pérenne de gestion des élections justifient un accompagnement. Bien que l'égalité et l'équité soient consacrées par la Constitution du Mali, le statut de la femme est une question non résolue par la démocratie malienne à ce jour. En effet, la représentation des femmes dans les instances de gestion et de direction de la vie publique reste marginale.

10. La mise en oeuvre de la décentralisation a commencé avec la création et l'installation de 703 communes sur l'ensemble du territoire, 49 conseils de cercle, 8 assemblées régionales, une assemblée du District, des associations de municipalités, et des instruments d'appui, notamment l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales et un dispositif d'appui technique aux collectivités. En dépit des efforts déployés dans la mise en oeuvre de cette politique, son impact réel sur les conditions de vie des populations n'est pas encore perceptible du fait notamment de la faible capacité financière et technique des collectivités, l'insuffisance du niveau des transferts de compétences et de ressources de l'Etat à celles-ci, et de la faible participation des populations aux processus de prise de décision au niveau local.

11. Le développement économique et la réduction de la pauvreté au Mali, comme dans la plupart des pays du Sahel, est fortement tributaire d'une gestion durable des ressources naturelles renouvelables et de l'environnement. De même, les risques environnementaux déterminent largement la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations.

12. Si la prévalence du VIH/SIDA reste faible et avec une incidence marginale sur l'économie, elle pourrait s'accroître rapidement et nécessite donc une grande vigilance dans un pays de fortes migrations. Par conséquent, il s'avèrera important de s'assurer que le pays dispose de capacités en matière formulation/actualisation et mise en oeuvre de la réponse nationale en matière de VIH/SIDA.

## **II. Résultats et enseignements de la coopération passée**

13. Elaboré sur la base du CSLP (2002-2006) et le PNUAD (2003-2007), le programme de coopération 2003-2007 portait essentiellement sur deux axes d'intervention: a) la gouvernance et b) l'action environnementale et l'amélioration des conditions de vie durables. La réduction de la pauvreté, l'équité de genre, la lutte contre le VIH/SIDA, les droits humains et les technologies de l'information et de la communication, constituaient des thèmes transversaux pour l'ensemble des programmes.

14. Le programme 2003-2007, qui était organisé autour de 12 effets et 15 lignes de services, a obtenu un taux de décaissement moyen de 83% par an (US\$ 19.8 millions de ressources régulières sur la période 2003-2006). La mobilisation de ressources devrait atteindre US\$ 40 millions à la fin de l'année 2007. Cette performance est le résultat d'actions de mobilisation de ressources de type classique, d'initiatives d'ouverture vers des partenaires de type nouveau (secteur privé, fondations internationales), et d'actions d'accompagnement de la mise en œuvre de programmes nationaux. Le PNUD a appuyé le Mali dans la préparation et la soumission de sa proposition au financement du Fonds du Millenium Challenge Account (MCA) qui a été approuvée pour un montant de 460 millions de dollars E.U. Près de 95% du portefeuille de projets/programmes a été mis en œuvre selon la modalité d'exécution nationale.

15. Une des leçons tirées de la mise en œuvre du programme 2003-2007 aura été la difficulté à sortir de l'approche projet pour adopter l'approche programme, qui est par ailleurs l'approche vers laquelle tendent maintenant les autres partenaires dans le cadre de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Cette harmonisation, et la nouvelle tendance de renforcement de l'appui budgétaire, engendre une demande d'accompagnement du PNUD d'un type nouveau pour lequel le positionnement du bureau au Mali est en cours afin de rester un partenaire stratégique du Gouvernement et de ses partenaires dans la mise en œuvre des programmes nationaux.

### **III. Objectifs, domaines d'activité et résultats escomptés**

16. Pour la période 2008-2012, le PNUD propose de retenir 4 des 5 effets et 9 des résultats de Programme-Pays adoptés par les agences des Nations Unies dans le PNUAD. Ceci impliquera un recentrage du bureau du PNUD au Mali autour de 10 lignes de services « corporate ». A titre indicatif, les ressources nécessaires à l'atteinte des résultats escomptés dans le Programme Pays du PNUD 2008-2012 s'élèvent à 100 millions de dollars. Tout au long de la mise en œuvre du Programme, le PNUD veillera au respect du nécessaire équilibre entre des interventions de type appui-conseil en amont du processus de développement et des activités plus opérationnelles avec un impact direct sur le terrain.

#### Gouvernance démocratique

17. Le PNUD continuera d'appuyer la réalisation du volet Droits Humains du PRODEJ à travers un programme conjoint aux agences du Système des Nations Unies au Mali. Les interventions proposées ici cibleront l'amélioration et la consolidation d'un environnement propice aux droits humains et à l'équité et l'égalité de genre; le renforcement des capacités des organisations de défense des droits humains; le renforcement institutionnel et opérationnel des structures et institutions; l'émergence de cadres de concertation entre pouvoirs publics et société civile; l'appui au Programme des Cités consensuelles des Droits Humains; le renforcement des capacités des élus nationaux et locaux, et la constitution de réseaux / lobby de défense des droits humains.

18. Le PNUD interviendra dans l'information, l'éducation et communication autour des droits humains, l'appui à l'émergence d'une citoyenneté responsable; la consolidation et la modernisation de l'état civil; le renforcement des capacités de la société civile; et le renforcement des capacités des partis politiques. Le PNUD contribuera par ailleurs à la refondation de la politique sécuritaire du pays à travers un appui à la création d'un climat de sécurité, de stabilité et de paix conformément à la nouvelle politique nationale de sécurité issue des Etats Généraux de la Sécurité et de la Paix.

19. L'assistance du PNUD sera centrée sur le plaidoyer pour le respect des engagements internationaux, pour le nouveau Code de la famille, et contre les pratiques néfastes; sur le renforcement des capacités et le plaidoyer pour une participation améliorée des femmes aux sphères de décision; et la promotion de la

transversalité du genre. Le PNUD accompagnera également les efforts de promotion des droits économiques des femmes pour l'amélioration de leurs revenus et la réduction de la pauvreté.

#### Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD

20. La contribution du PNUD à ce niveau portera principalement sur: a) la planification stratégique et la modélisation basées sur les OMD; b) l'appui à la coordination de l'aide extérieure; c) la mise en œuvre du schéma directeur de la statistique; d) la formulation et le suivi des politiques de réduction de la pauvreté, en particulier du CSCRP, et de décentralisation et; e) l'appui, en partenariat avec le FENU, à l'ensemble des collectivités territoriales pour la mise en place d'un système de planification intégrée et l'émergence d'un système efficace de gestion des ressources financières et économiques des collectivités locales.

21. L'intervention du PNUD permettra le renforcement des capacités et des systèmes de gestion des structures nationales (centrales, régionales, locales) pour la mise en œuvre et une meilleure appropriation de certains programmes nationaux. Le PNUD propose ainsi de cibler le renforcement de capacités nationales à la mise en œuvre des programmes nationaux visant l'atteinte des OMD. A la demande du Gouvernement du Mali, le PNUD pourra l'accompagner dans la mise en œuvre de ses programmes nationaux, en matière de services d'appui pour lesquels l'indépendance, le savoir-faire et le réseau mondial du PNUD offrent un avantage comparatif. L'appui et le renforcement des capacités donnés par le PNUD aux bénéficiaires principaux et secondaires pour mettre en œuvre la première phase du don VIH/SIDA du Fonds Mondial pour la Lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose est un bon exemple d'un tel accompagnement. A titre indicatif, les besoins exprimés à ce jour indiquent que vingt cinq millions de dollars de ressources budgétaires nationales pourraient être concernés par un tel accompagnement.

22. Le PNUD appuiera les secteurs public et privé à travers le cadre intégré renforcé du commerce, le renforcement des capacités de négociation des conventions sur le commerce international, le développement des initiatives nationales, régionales et sous-régionales, comme les initiatives transfrontalières, la lutte contre la prolifération des armes légères dans le cadre des initiatives nationales et régionales (ECOSAP/CEDEAO), ou encore la mise en œuvre du MAEP/NEPAD.

23. Le PNUD accompagnera et facilitera le développement des Villages du Millénaire dans les régions de Ségou et Tombouctou, initiative pilote visant à démontrer que des investissements soutenus sur plusieurs années peuvent permettre de sortir une région ciblée du piège de la pauvreté. Dans les communes de Mopti et Tombouctou, l'intervention du PNUD conjointement à celle du FENU permettra de soutenir des investissements ciblés sur la sécurité alimentaire et la gestion, la protection et la réhabilitation des ressources naturelles productives renouvelables ainsi que la mise en place d'un dispositif financier approprié pour le financement d'initiatives et l'accès des populations les plus vulnérables aux services sociaux de base et des services de micro finance.

#### Energie et environnement

24. Dans l'optique de l'opérationnalisation du programme national d'action environnementale, l'action du PNUD portera essentiellement sur le renforcement des capacités, la mobilisation et la coordination des ressources financières et techniques (Fonds pour l'Environnement Mondial, PNUE, ONUDI, DDC, OCHA) pour a) la mise en œuvre des Conventions cadres relatives à l'environnement, b) la poursuite et le développement d'initiatives d'énergies renouvelables, propres et/ou à faibles coûts, accessibles aux pauvres et contribuant à réduire les pressions sur l'environnement et, c) la prévention et la gestion des risques et catastrophes.

#### Lutte contre le VIH/SIDA

25. Le PNUD contribuera au renforcement de la gouvernance de la lutte contre le VIH/SIDA et des autres pandémies identifiées par les OMD. En appui aux Programmes Nationaux de lutte contre le VIH/SIDA et les autres pandémies, l'assistance du PNUD permettra de développer le cadre institutionnel de planification et de gestion stratégiques ainsi que le leadership des organes de direction de la lutte et de leurs

services déconcentrés, de documenter et mener un plaidoyer pour une meilleure prévention et une meilleure action contre les facteurs de vulnérabilité et la discrimination, de développer le partenariat autour des domaines de forte concentration de partenaires et autour des thématiques transversales, et d'organiser des appuis opérationnels et le renforcement des capacités nationales.

#### **IV. Modalités de gestion**

26. Le PNUD accompagnera son intervention d'activités de développement des capacités nationales afin d'en garantir l'appropriation nationale et la pérennité. L'exécution nationale, en tant que modalité préférentielle pour la mise en oeuvre du programme sera fondée sur l'existence de capacités au sein des structures nationales de tutelle des projets. A la demande du Gouvernement, le bureau du PNUD pourra fournir des services d'appui à l'exécution nationale. En assurant ces services d'appui, le bureau veillera à renforcer les capacités du Gouvernement. Par ailleurs, l'année 2008 sera celle de l'introduction de la procédure harmonisée de transferts de fonds au gouvernement.

27. Des indicateurs de performance mesurables qui garantiront le suivi évaluation orienté vers les résultats seront déterminés et adoptés ensemble par les parties prenantes aux programmes et projets. Un comité de suivi du programme, conforme aux principes des arrangements tripartites entre le PNUD, son agence de tutelle, et les agents chargés de l'exécution du programme, sera mis en place. Des missions conjointes de suivi seront organisées, avec la participation du gouvernement, des PTF, des agences du système des Nations Unies. Le programme fera également l'objet de revues, qui pourraient être conjointes avec les programmes des agences ex-com (PAM, UNICEF, UNFPA, PNUD). Ces revues seront des contributions au processus de revue annuelle du PNUAD.

28. Tous les résultats stratégiques ou effets retenus feront l'objet d'une évaluation d'effet durant le programme. Une évaluation externe mandataire sera réalisée avant la fin du programme. Un audit des ressources affectées aux projets sera réalisé annuellement sous la responsabilité du gouvernement, à travers la section des comptes de la Cour suprême. Ces audits seront l'occasion de renforcer les capacités nationales, avec l'appui de firmes d'audit privé.

29. Afin d'assurer la bonne exécution du programme, une stratégie de communication, une stratégie de mobilisation des ressources, et une structure organisationnelle performante seront mises en place.

**ANNEXE 1: Résultats et cadre de ressources (2008-2012) pour le Mali**

<b>Résultat 1 du PNUAD 2008 - 2012 : Les droits humains sont mieux connus et respectés dans le cadre d'une Gouvernance Démocratique et d'un Etat de Droit renforcés</b>					
<b>Composante du Programme</b>	<b>Résultats des Programmes Pays</b>	<b>Produits des Programmes Pays</b>	<b>Indicateurs et bases de référence</b>	<b>Partenaires Stratégiques<sup>1</sup></b>	<b>Ressources \$ (indicatif)</b>
<b>Gouvernance Démocratique</b>	<b>1.1</b> Les capacités des Institutions à promouvoir et à faire respecter les droits sont renforcées (ligne de service 2.4)	<b>1.1.1</b> Les législations nationales en matière de droits humains sont harmonisées et mises en conformité avec les législations internationales <b>1.1.2</b> Les institutions gouvernementales et la société civile impliquées dans le domaine sont formées aux droits humains et prises en compte dans l'exécution <b>1.1.3</b> Les populations bénéficient d'un meilleur accès à la justice	-Nombre de cas jugés en références aux instruments internationaux -Nombre d'institutions de la société civile formées et outillées -Taux de couverture géographique des institutions judiciaires	SNU, PRODEJ, CANADA, FRANCE, PAYS-BAS, BELGIQUE, AIMF	Ressources régulières : 2 Millions USD Autres Ressources : 3 Millions USD
	<b>1.2</b> Les populations, particulièrement les femmes et les enfants, prennent conscience de leurs droits et devoirs et les exercent pleinement (lignes de services 2.4, 4.1,1.6 ,2.2)	<b>1.2.1</b> Les textes normatifs sont traduits, adoptés et diffusés en langue locale et les populations sont mieux informées des DH <b>1.2.2</b> Une citoyenneté responsable est garantie et promue au niveau des communautés <b>1.2.3</b> La paix est consolidée au niveau national et local à travers la mise en œuvre d'une politique de gouvernance partagée <b>1.2.4</b> L'ensemble de la population, y compris les enfants, a accès à un état civil modernisé	- Nombre d'associations de DH créées et opérationnelles - Nombre d'activités de plaidoyer et de sensibilisation sur les droits et devoirs des femmes et des enfants - Existence d'un climat de sécurité, de stabilité et de paix, en particulier dans les régions du nord - Taux de déclaration des naissances, mariage et décès	SNU, CANADA, PAYS-BAS, USAID, Fondation Heller Keller International, CEDEAO, BCPR, UE, Pays Bas, Norvège, Belgique, Suède, France	Ressources régulières : 1 Millions USD Autres Ressources : 2 Millions USD
	<b>1.3</b> Le statut de la femme et sa participation aux instances de décision sont améliorés (ligne de service 1.6)	<b>1.3.1</b> Les politiques nationales sont renforcées à travers l'adoption d'un nouveau code de la famille, la réduction des pratiques néfastes à la santé et à l'épanouissement des femmes et des filles, la promotion des droits économiques <b>1.3.2</b> La représentativité des femmes dans les instances de décision est accrue	- Nombre d'activités de plaidoyer par le SNU pour l'adoption du Code de la famille et d'autres textes garantissant les droits des femmes - Proportion des femmes dans les instances de décision aux niveaux central et décentralisé	SNU, CANADA, SUEDE, PAYS-BAS, USAID, BELGIQUE, SNV	Ressources régulières : 1 Million USD Autres R : 2 Millions USD
<b>Résultat 2 du PNUAD 2008 - 2012 : Les capacités de l'Etat, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et du secteur privé en matière de planification, de formulation, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des programmes nationaux de développement et d'intégration régionale et sous-régionale sont renforcées</b>					
<b>Composante</b>	<b>Résultats des</b>	<b>Produits des Programmes Pays</b>	<b>Indicateurs et bases de référence</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Ressources</b>

<sup>1</sup> Cette colonne cible les partenaires stratégiques. Cette liste sera complétée/précisée en début et en cours de mise en œuvre du programme afin de coordonner les interventions et créer les synergies nécessaires.

du Programme	Programmes Pays			Stratégiques	\$ (indicatif)
<b>Lutte contre la Pauvreté</b>	<b>2.1</b> Les capacités des acteurs publics, privés, et de la société civile en formulation de politiques, stratégies et programmes de développement sont renforcées (ligne de service 1.2 – 2.7)	<b>2.1.1</b> Les Ministères, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations communautaires, les ONG, sont renforcés pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des projets et programmes de développement <b>2.1.2</b> Le cadre institutionnel, les capacités de mobilisation et de gestion des ressources fiscales locales, et le dispositif de financement des initiatives de développement local sont renforcés au niveau des Collectivités Territoriales	-Nombre de cadres (Associations communautaires, ONG, Ministères sectoriels, Collectivités territoriales) formés et utilisant les outils de planification et de suivi/évaluation des projets et programmes de développement - Pourcentage d'augmentation des ressources fiscales internes au niveau des Collectivités Territoriales	UE, Canada, FMI, Suède Pays-Bas, Banque Mondiale, France, Belgique, Centre Carter, USAID, GTZ, Luxembourg, SNU, SNV, OMC, AFD	Ressources régulières : 3 Millions USD Autres Ressources : FENU / UE : 3 millions USD
	<b>2.2</b> Les capacités nationales de mise en œuvre sont renforcées pour améliorer l'efficacité des programmes nationaux ayant un fort impact sur l'atteinte des OMDs (ligne de service 1.7, 2.7)	<b>2.2.1</b> Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales (centrales, régionales, locales) sont renforcés pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux	- Taux de décaissement des programmes nationaux d'au moins 80% pour les programmes appuyés	ONGs, Société civile, Membres du cadre partenarial du secteur éducation/santé, BM, UE, France, Allgne, Canada, Pays-Bas, Suisse, FMI, SNU, Luxembourg, Suède,	Ressources régulières : 6 Millions USD Autres Ressources: Gouvernement: 25 Millions USD
	<b>2.3</b> Les initiatives nationales, régionales et sous-régionales d'intégration socio-économique et politique dans le cadre de l'UEMOA, de la CEDEAO et du NEPAD sont renforcées (ligne de service 1.2)	<b>2.3.1</b> Le secteur privé malien bénéficie d'un cadre intégré du commerce renforcé <b>2.3.2</b> Un appui est fourni au développement/mise en œuvre des initiatives régionales et sous-régionales dans le domaine de la gouvernance sécuritaire, la lutte contre le trafic des enfants, la lutte contre la circulation des armes légères, l'appui à la mise en œuvre du Mécanisme d'Evaluation par les Pairs (MAEP/NEPAD)	- Pourcentage d'amélioration des exportations nationales notamment des mangues comme produit central - Nombre d'initiatives régionales et sous-régionales appuyées dans le cadre de l'UEMOA, de la CEDEAO et du NEPAD -Rapport d'évaluation disponible et la mise en œuvre du plan d'actions appuyée.	OMC, BM, UE, USAID, Pays-Bas, France, CCI, CNUCED, ECOWAS	Ressources régulières : 2 Millions USD Autres Ressources : ECOWAS, Finlande, Suède, UE : 9 Millions USD
Résultat 4 du PNUAD 2008 - 2012 : Les zones rurales les plus vulnérables bénéficient d'un renforcement de la sécurité alimentaire et d'un développement durable, de sources d'énergies alternatives durables, et de création d'emplois					
Composante du Programme	Résultats des Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Indicateurs et bases de référence	Partenaires Stratégiques <sup>2</sup>	Ressources \$ (indicatif)

<sup>2</sup> Cette colonne cible les partenaires stratégiques. Cette liste sera complétée/précisée en début et en cours de mise en œuvre du programme afin de coordonner les interventions et créer les synergies nécessaires.



<b>Lutte contre la pauvreté</b>	4.3 Les conditions de vie des populations des communes rurales, et, en particulier celles des régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti et Ségou sont améliorées par la mise en œuvre d'investissements et services ciblés dans le cadre de programme de développement intégrés (ligne de services 2.6)	4.3.1 Les communautés des régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Mopti, Ségou et Kayes bénéficient de Programmes de développement intégrés visant l'atteinte des OMD. 4.3.2 La proportion des pops affectées par la pauvreté diminue significativement dans les communes cibles du CT-DL et les Villages du Millénaire au Mali.	- Nombre d'infrastructures de base réalisées dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti - Proportion des populations affectées par la pauvreté dans les villages du Millénaire - Indice de Pauvreté Communale	Belgique, UE, Luxembourg, CTB, Millenium Promise, MDG Center, Earth Institute	Ressources régulières : 1 Million USD Autres R 10 Millions USD Dont : FENU, Belgique, Luxemburg: 5 Millions USD Villages du Mill : 5 Millions USD
<b>Environnement / Energie</b>	4.5 La gestion de l'environnement par les secteurs publics et privés, et en particulier les collectivités locales, est renforcée (ligne de service 3.1)	4.5.1 Un mécanisme cohérent de gestion des catastrophes en partenariat avec l'OCHA et l'ONUDI est mis en place 4.5.2 Les conventions cadres relatives à l'environnement : préservation de la biodiversité, changement climatique, désertification, eaux internationales, Convention de Bamako sont opérationnalisées 4.5.3 L'état et les collectivités locales sont mieux outillés en prévention et gestion des catastrophes et risques naturels 4.5.4 La réduction et la gestion des CFC (chloro fluoro carboné) sont adoptées par les professionnels (artisans et industriels) du froid. Le mécanisme de développement propre (en relation avec l'ONUDI) est adopté par des industries sélectionnées 4.5.5 Les risques liés à la pollution dans les zones aurifères (au cyanure et au mercure) en rapport avec l'ONUDI sont mieux connus et gérés 4.5.6 La mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des énergies nouvelles et renouvelables est effective	- Plan national de gestion des catastrophes élaboré et adopté, et mécanisme en place et fonctionnel - Nombre d'initiatives développées, approuvées et mises en œuvre - Nombre de collectivités locales sensibilisées et formées à la prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles - Nombre d'entreprises sélectionnées ayant améliorées leurs technologies et introduit les principes de technologies propres - Nombre de sociétés minières qui respecte les cahiers de charges liées à la gestion des sources de pollution des eaux et de l'air - Nombre de projets d'énergie renouvelable formulés et exécutés	OCHA, ONUDI, ONU/SIPC, PNUE, DDC, FEM, FIDA, BCPR, Unité protocole de Montréal, MDP, OMS, GTZ, Suède	Autres Ressources: 10 Millions USD
<b>Résultat 5 du PNUAD : L'accès universel, dans la lutte contre le VIH-SIDA, est renforcé</b>					
<b>Composante du Programme</b>	<b>Résultats des Programmes Pays</b>	<b>Produits des Programmes Pays</b>	<b>Indicateurs et bases de référence</b>	<b>Partenaires<sup>3</sup> Stratégiques</b>	<b>Ressources \$ (indicatif)</b>
<b>Lutte contre</b>	5.1 Un environnement	5.1.1 L'opérationnalisation du CSN est appuyée	-Nombre de personnes formées dans les institutions nationales, régionales/ locales	Banque Mondiale,	Ressources

<sup>3</sup> Cette colonne cible les partenaires stratégiques. Cette liste sera complétée/précisée en début et en cours de mise en œuvre du programme afin de coordonner les interventions et créer les synergies nécessaires.

<b>le VIH/SIDA</b>	favorable à l'appropriation, la durabilité et la bonne gouvernance de la lutte contre le VIH/SIDA est promu (ligne de service 5.2)	<p>5.1.2 Les ressources humaines des institutions nationales, régionales/ locales en charge de la riposte sont renforcées</p> <p>5.1.3 Les structures de coordination et leurs déconcentrations sont renforcées</p> <p>5.1.4 Les collectivités territoriales sont appuyées pour la prise en compte du VIH/SIDA dans l'élaboration et le suivi des plans de développement locaux</p> <p>5.1.5 Le système national de suivi/évaluation est opérationnel</p> <p>5.1.6 Un programme de plaidoyer et développement du partenariat est appuyé</p>	<p>en charge de la riposte</p> <p>-Nombre de structures de coordination renforcées</p> <p>- Nombre de plans communaux de développement prenant en compte le VIH/SIDA</p>	<p>Fonds Mondial, BAD, USAID, Coopération française, SNU, Amicaal, Clinton Foundation, ONGs et Société Civile</p>	<p>régulières :</p> <p>1.122 Millions USD</p>
					<p>Autres Ressources :</p> <p>MAP/BM, GF : 9 Millions USD</p>